



**République du Sénégal**  
*Un Peuple – Un But – Une Foi*



**Banque Arabe pour le Développement  
Economique en Afrique (BADEA)**

**AGEROUTE SENEGAL**  
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



**(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)**

---

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERETS**

### **SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE SUIVI ÉVALUATION DU PROGRAMME D'URGENCE DES ROUTES DE DESENCLAVEMENT (BAMBEY-BABA GARAGE-KEUR SAMBA KANE-TOUBA TOUL AU CENTRE ET DE LA ROUTE HALWAR –DIATTAR-GUIA AU NORD)**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « l'AS » du 20 décembre 2021.
2. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal agissant au nom et pour le compte du Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement a obtenu, de la Banque Arabe pour le Développement Économique en Afrique (BADEA), un financement et a l'intention d'en utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif à la sélection d'un cabinet pour la mise en œuvre de la composante suivi évaluation du Programme d'Urgence des Routes de Désenclavement.

La durée globale de la mission est de 24 mois.

3. Le mandat du consultant est d'accompagner l'AGERROUTE dans la mise en œuvre de la composante suivi-évaluation de l'impact socio-économique du Projet d'Aménagement de la route Bambey-Baba Garage-Keur Samba Kane-Touba Toul au centre et de la route Halwar –Diattar-Guia au nord.

Le Consultant devra, à partir des indicateurs d'impact retenus pour ce projet, réaliser les services ci-après :

- ✓ établir la situation de référence avant le début des travaux pour renseigner les différents indicateurs retenus et faire un film documentaire sur l'état de la route et la ZIP avant les travaux en recueillant la perception des populations et usagers et leurs attentes sur le programme ;
  - ✓ faire l'évaluation à mi-parcours du programme et réaliser un film documentaire sur le niveau de mise en œuvre des travaux et autres composantes du programme ;
  - ✓ réaliser l'évaluation ex-post de l'impact socio-économique à la fin du programme et faire un film documentaire sur les infrastructures réalisées en comparaison à la situation de référence et la situation après projet.
  - ✓ élaborer le rapport d'achèvement du programme ;
  - ✓ développer et mettre en place une application informatisé de suivi – évaluation.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
  5. Une liste de Cabinets de Consultants présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante sur la base de la grille d'évaluation des critères ci-après.

- **Qualification Générale dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques : notée sur 25 points ;**

Disposer d'au moins (10) années d'expérience dans le domaine de l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement, noté sur 25 points ; ( $N \geq 10$  ans = 25 points ;  $5 \text{ ans} \leq N < 10 \text{ ans} = 15$  points ;  $N < 5$  ans = 0 point).

- **Expériences pour des missions similaires : notées sur 35 points ;**

Avoir réalisé, au cours des dizaine (10) dernières années à compter de 2012, cinq (05) missions de suivi évaluation de projets d'infrastructures de transports. Noté sur **35 points** soit 7 points par mission similaire ;

- **Organisation technique et managériale du cabinet : notée sur 10 points ;**
- **Qualifications et expérience du personnel : notées sur 30 points.**

- un (01) chef de mission, expert en suivi évaluation ;
- un (01) socio-économiste ou agroéconomiste spécialiste d'enquête ;
- un (01) statisticien spécialiste en traitement statistique des données ;
- un (01) économiste des transports et ;
- un (01) expert sénior spécialiste en Système d'Information de profil Ingénieur informaticien ou équivalent

Chacun des experts est noté sur 6 points décomposé comme suit : diplôme Bac+5 (3 points) et expériences professionnelles + 10 ans (3 points)

Total : 100 points

Le nombre minimum de points requis est de soixante-dix (70) points.

6. Les Consultants seront présélectionnés selon les règles et procédures du Décret n°2014-1212 du 22 septembre 2014 portant Code des Marchés publics du Sénégal. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions technique et financière. Un candidat sera retenu selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité – coût).

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse mentionnée ci-dessous et aux jours et heures suivants : du lundi au vendredi de **9 H 00 à 17 H** et auprès de : [rndour@ageroute.sn](mailto:rndour@ageroute.sn) ou [mndao@ageroute.sn](mailto:mndao@ageroute.sn),
8. Les dossiers de candidatures doivent être fournis en français et déposés au secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE SENEGAL, sis à l'adresse ci-dessous au plus tard le **08 novembre 2022 à 12h30 mn heures précises (GMT)**.

L'adresse dont il est fait mention est : **AGEROUTE SENEGAL sise à la Rue David DIOP x Rue F à Fann Résidence Dakar Sénégal.**

**Tel: (221) 33 869 07 51**

**Il est à noter que l'intérêt manifesté par un cabinet ou une firme, n'implique aucune obligation de la part de l'AGEROUTE SENEGAL de l'inclure sur la liste restreinte.**

**Le Directeur Général**

**Ibrahima NDIAYE**